

**PROCÈS-VERBAL DE CARENCE
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

DATE DE SEANCE
17 décembre 2024

DATE DE CONVOCATION
12 décembre 2024

DATE D'AFFICHAGE
19 décembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	16
PRESENTS	8
PROCURATION(S)	2
<u>VOTANTS</u>	10

La Vice-présidente certifie que les délibérations faisant l'objet du présent procès-verbal ont été transmises à la Préfecture de l'Eure, au titre du contrôle de la légalité le :

Et qu'elles ont été notifiées aux intéressés.
La Vice-présidente

Le, 17 décembre DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 18H30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente

Etaient présents : MM Lahsaine AIT BABA, Eric HEBERT, Dominique LEGO, Mmes Sylvie CARDONA-GIL, Annick GASCHER, Catherine DUVALLET, Pascale DUMONTIER

Ne formant pas la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM Marc-Antoine JAMET, Christophe COPLO, Mmes Catherine BATAILLE, Inci ALTUNTAS, Brigitte ROIX

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON, Christophe THIESSE, Benoît BALUT

Avai(en)t donné pouvoir : Mme Catherine BATAILLE à Mme Catherine DUVALLET
M. Christophe COPLO à Mme Maryline DESLANDES

**Mme Catherine DUVALLET
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.**

Assistaient à la séance :
Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL.

PROCÈS-VERBAL DE CARENCE

Après avoir constaté que le quorum n'était pas atteint et – en application de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales – Madame Maryline DESLANDES déclare que le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer.

La prochaine séance est fixée au mardi 07 janvier 2025 à 18h30.

Le présent procès-verbal sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Eure en application de l'article 3 de la loi du 2 mars 1982.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

Maryline DESLANDES

Vice-présidente du CCAS de Val-de-Reuil